

	 <p>Funded by the Erasmus+ Programme of the European Union</p> <p>Procédure de recherche</p>	<p>Document</p> <hr/> <p>Ver : finale- Date : 26/12/19</p>
-----------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------

Table des matières

1. Objet et domaine d'application :	2
2. Références	2
3. Définitions et abréviations	3
4. Responsabilités	5
5. Description	11
	17

Annexes 1 : Récapitulatif de la procédure

Annexe 2: Liste des documents externe

Annexe 3 :Feuille des modifications

Annexe 4 : Liste de distribution

REVISION N°: 001 - Copie 01 sur 02


MODIFICACION: OUI NON

(Joindre en Annexe des modifications effectuées)

Rédigé par :	Vérifié par :	Approuvé par :
Signature:	Signature:	Signature:



Internal quality assurance system for agriculture and biosystem engineering related HEI of Algeria (QUALS) 598176-EPP-1-2018-1-LT-EPPKA2-CBHE-JP

	<h2>Procédure de recherche</h2>	<p>Document</p> <hr/> <p>Ver : finale- Date : 26/12/19</p>
-----------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------	-----------------------------------------------------------------------

Date:	Date:	Date:
-------	-------	-------

1. Objet et domaine d'application :

La présente procédure a pour but de décrire le domaine recherche appliqué à (ENSA/l'ENSB/ENSH) pour répondre aux exigences définies par le référentiel national pour le développement de la recherche au sein de l'école.

La procédure de fonctionnement de l'activité de recherche est inspirée des directives du MESRS via la DGRSDT.

Elle concerne l'ensemble des travaux universitaires menés par les étudiants et les enseignants chercheurs dans le cadre des programmes de recherche réalisés au niveau des départements de spécialités de (ENSA/l'ENSB/ENSH)

2. Références


- Référentiel National de la CIAQUES version 2016
- Rapports (rapports semestriels d'activité de recherche, rapport d'auto-évaluation).
- Loi d'orientation sur la recherche scientifique et développement technologique article 7. Loi 15-21.
- Décret exécutif N° 16-176 du 14/06/2016 fixant le statut type de l'école supérieure
- Arrêté interministériel du 25 février 2018 JO N° 17 du 18 mars 2018 fixant l'organisation administrative de l'école supérieure et la nature des services techniques et leur organisation.
- Décret exécutif N° 13-109 du 17/03/2013 JO N° 16 du 20 mars 2016 fixant les modalités de création et de fonctionnement de l'équipe de recherche.
- Décret exécutif n° 19-231 du 13 août 2019 JO N° 51 du 21 août 2019 fixant les modalités de création, d'organisation et de fonctionnement des laboratoires de recherche.
- Décret exécutif N° 98-254 du 17/08/1998 du JO. N° 60 du 19/08/1998
- Décret exécutif N° 01-295 du 01/10/2001 JO N° 57 du 3 octobre 2001 modifiant le décret 86-53 du 18 mars 1986, modifié, relatif à la rémunération des chercheurs associés.



Internal quality assurance system for agriculture and biosystem engineering related HEI of Algeria (QUALS) 598176-EPP-1-2018-1-LT-EPPKA2-CBHE-JP



Funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union

	<h2>Procédure de recherche</h2>	<p>Document</p> <hr/> <p>Ver : finale- Date : 26/12/19</p>
-----------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------	-----------------------------------------------------------------------

- Décret N° 08-130 du 03/05/2008 J.O. N° 23 du 04/05/2008 portant statut particulier de l'enseignant chercheur.
- Arrêté 547 du 02 06 2016 fixant les modalités d'organisation de la formation 3eme cycle).
-

3. Définitions et abréviations

Les termes suivants sont utilisés dans ce document :

Agence thématique de recherche

Etablissement pilote situé entre l'administration centrale et les entités d'exécution des activités de recherche chargé de coordonner et de valoriser la mise en œuvre des programmes de recherche relevant de son champ de compétence.

Evaluation des activités de recherche

Activité qui s'assure de la pertinence et de l'efficacité du système national de recherche. Elle intervient à toutes les étapes du processus d'élaboration, de mise en œuvre et de réalisation des objectifs de recherche. L'évaluation stratégique porte sur les politiques de recherche, tandis que l'évaluation scientifique porte sur les activités de recherche.

Innovation

Mise en œuvre d'un produit (bien ou service) ou d'un procédé nouveau ou sensiblement amélioré, d'une nouvelle méthode de commercialisation ou d'une nouvelle méthode organisationnelle dans les pratiques de l'entreprise, et l'organisation du lieu de travail ou les relations extérieures. L'innovation se distingue donc de l'invention car elle s'inscrit dans une perspective applicative.


Programmation des activités de recherche



Internal quality assurance system for agriculture and biosystem engineering related HEI of Algeria (QUALS) 598176-EPP-1-2018-1-LT-EPPKA2-CBHE-JP



Funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union

	<h2>Procédure de recherche</h2>	<p>Document</p> <hr/> <p>Ver : finale- Date : 26/12/19</p>
-----------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------	-----------------------------------------------------------------------

Processus d'identification et de définition des axes de recherche constitués de thèmes de recherche génériques qui illustrent parfaitement les objectifs scientifiques et technologiques à atteindre.

Transfert technologique

Processus de transfert formel à l'industrie de découvertes résultants de la recherche dans le but de les commercialiser sous forme de nouveaux produits et /ou services.

Valorisation de la recherche

Désigne toute activité permettant de rendre utilisables ou commercialisables les résultats, les connaissances et les compétences de la recherche.

Processus de transfert formel à l'industrie de découvertes résultant de la recherche dans le but de les commercialiser sous forme de nouveaux produits et /ou services.

Veille technologique

Processus de mise à jour permanent ayant pour objectif l'organisation systématique du recueil d'informations sur les acquis scientifiques et techniques relatifs aux produits, procédures, méthodes et systèmes d'informations afin d'en déduire les opportunités de développement.

Les abréviations suivantes sont utilisées dans ce document :

ATH. : Agence thématique de recherche.

CA. : Conseil d'administration

CIAQUES. : Commission pour l'implémentation de l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur

CP : Cellule pédagogique

CL. : Conseil de laboratoire

CSD. : Comité scientifique du département

CSE. : Conseil scientifique de l'école


CSR : Centre des Systèmes et Réseau.



Internal quality assurance system for agriculture and biosystem engineering related HEI of Algeria (QUALS) 598176-EPP-1-2018-1-LT-EPPKA2-CBHE-JP



Funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union

	<h2>Procédure de recherche</h2>	<p>Document</p> <hr/> <p>Ver : finale- Date : 26/12/19</p>
-----------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------	-----------------------------------------------------------------------

DGRSDT : Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique

DAEDFC: Direction Adjointe des Enseignements, Diplômes et Formation Continue.

DAFDR : Direction Ajointe de la Formation Doctorale et de la Recherche

DIR: Directeur de l'école.

ENSB : Ecole Nationale Supérieure de Biotechnologie

ENSA : Ecole Nationale Supérieure Agronomique

ENSH : Ecole Nationale Supérieure d'Hydraulique

EES : Ecole d'enseignement supérieur.

FIE : Formation ingénieur entreprendre

JO. : Journal officiel

INAPI: Institut national algérien de la propriété industrielle

LR. : Laboratoire de recherche

MESRS. : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

PGRH. : Plan de gestion des ressources humaines

PGS

RAQ. : Responsable assurance qualité

RELEX/DFCRE. : Direction de la formation continue et des relations externes

RH. : Ressources humaines

SNDL : Système National de Documentation en Ligne

TIC. : Technologie de l'information et de la communication

4. Responsabilités

Le directeur de l'école :


- Il représente l'école en justice et dans tous les actes de la vie civile
- Il exerce l'autorité hiérarchique sur l'ensemble du personnel de l'école
- Il passe tout marché, convention, contrat et accord dans le cadre de la réglementation en vigueur



Internal quality assurance system for agriculture and biosystem engineering related HEI of Algeria (QUALS) 598176-EPP-1-2018-1-LT-EPPKA2-CBHE-JP



Funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union

	<h2>Procédure de recherche</h2>	<p>Document</p> <hr/> <p>Ver : finale- Date : 26/12/19</p>
-----------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------	-----------------------------------------------------------------------

- Il veille à l'application de la législation et de la réglementation en vigueur en matière d'enseignement et de scolarité
- Il prépare le projet de budget de l'école et le soumet au conseil d'administration qui en délibère
- Il est ordonnateur du budget de l'école
- Il donne délégation de signature aux directeurs adjoints et aux directeurs de laboratoires et unités de recherche, le cas échéant
- Il nomme les personnels de l'école pour lesquels un autre mode de nomination n'est pas prévu
- Il prend toute mesure propre à améliorer les activités pédagogiques et scientifiques de l'école
- Il veille au respect du règlement intérieur de l'école dont il élabore le projet qu'il soumet à l'adoption du conseil d'administration
- Il est responsable du maintien de l'ordre et de la discipline dans l'enceinte de l'école
- Il délivre par délégation du ministère chargé de l'enseignement supérieur, les diplômes
- Il assure la garde et la conservation des archives, conformément à la réglementation en vigueur.
- Le directeur porte à la connaissance du conseil d'administration, des avis et les recommandations du conseil scientifique.

Le Responsable Assurance-Qualité RAQ:

- Coordonne la cellule d'Assurance-Qualité de l'école
- Responsable de l'implémentation du système Qualité
- Maintien et amélioration du système qualité de l'école

Le conseil d'administration :

Le CA délibère sur :


- Le projet d'établissement
- Les plans de développement de l'école



Internal quality assurance system for agriculture and biosystem engineering related HEI of Algeria (QUALS) 598176-EPP-1-2018-1-LT-EPPKA2-CBHE-JP



Funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union

	<h2>Procédure de recherche</h2>	<p>Document</p> <hr/> <p>Ver : finale- Date : 26/12/19</p>
-----------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------	-----------------------------------------------------------------------

- Les propositions de programmation des actions de formation et de recherche
- Les propositions de programmes d'échange et de coopération scientifique nationaux et internationaux
- Le bilan annuel de la formation et de la recherche
- Les projets de budgets et les comptes financiers
- Les projets de plans de gestion des ressources humaines
- Les acceptations, ventes ou locations d'immeubles
- Les emprunts à contracter
- Les projets de création de filiales et de prises de participation
- L'état prévisionnel des ressources propres de l'école et les modalités de leur utilisation dans le cadre du développement des activités de formation et de recherche
- L'utilisation, dans le cadre du plan de développement de l'école et de la création de filiales
- Les accords de partenariat avec l'ensemble des secteurs socio-économiques
- Le règlement intérieur de l'école
- Le rapport annuel d'activités présenté par le directeur

Le conseil scientifique de l'école :

Le CSE est un organe consultatif, il émet des avis et recommandations sur :


- Le projet d'établissement
- Les plans annuels et pluriannuels de formation et de recherche
- Les projets de création, de modification ou de dissolution de départements et, le cas échéant, d'unités et de laboratoires de recherche
- Les programmes d'échange et de coopération scientifique nationaux et internationaux
- Les bilans de formation et de recherche
- Les programmes de partenariat avec les divers secteurs socio-économiques
- Les programmes des manifestations scientifiques



Internal quality assurance system for agriculture and biosystem engineering related HEI of Algeria (QUALS) 598176-EPP-1-2018-1-LT-EPPKA2-CBHE-JP



Funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union

	<h2>Procédure de recherche</h2>	<p>Document</p> <hr/> <p>Ver : finale- Date : 26/12/19</p>
-----------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------	-----------------------------------------------------------------------

- Les actions de valorisation d'acquisition de la documentation scientifique et technique
- Les actions relatives à l'innovation, à la veille, au transfert de technologie et à l'entrepreneuriat
- Les activités de formation continue, de perfectionnement et de recyclage
- Les actions relatives à la mise en place d'une démarche assurance qualité de l'enseignement
- Les actions relatives à la mise en place d'un système d'information
- Il propose les orientations des politiques de recherche et de documentation scientifique et technique
- Il donne son avis sur toute autre question d'ordre pédagogique et scientifique qui lui est soumise par son président

Le comité scientifique de département :

Le CSD est un organe consultatif, il émet des avis et recommandations sur :


- L'organisation et le contenu des enseignements
- Les propositions d'ouverture, de reconduction, et de fermeture des filières ou spécialités de formation de second cycle
- Les propositions de programmes de recherche
- L'organisation des travaux de recherche
- Les propositions de création ou de suppression de laboratoires de recherche
- Les propositions d'ouverture, de reconduction et/ou de fermeture des filières de spécialités de la formation doctorale et le nombre de poste à pourvoir
- Les profils et les besoins en enseignants chercheurs
- L'agrément des sujets de recherche de la formation doctorales et en proposer, les jury de soutenance
- La proposition des jurys d'habilitation universitaire
- La proposition des programmes d'actions de la formation continue, de perfectionnement et de recyclage



Internal quality assurance system for agriculture and biosystem engineering related HEI of Algeria (QUALS) 598176-EPP-1-2018-1-LT-EPPKA2-CBHE-JP



Funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union

	<h2>Procédure de recherche</h2>	<p>Document</p> <hr/> <p>Ver : finale- Date : 26/12/19</p>
-----------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------	-----------------------------------------------------------------------

- L'examen des bilans d'activités pédagogiques et scientifiques du département qui sont transmis au directeur, accompagnés des avis et recommandations du comité.
- Il émet son avis sur toute autre question d'ordre pédagogique qui lui est soumise par le chef de département.

Le directeur adjoint chargé de la formation doctorale, de la recherche scientifique et du développement technologique, de l'innovation et de la promotion de l'entrepreneuriat, est chargé :

- d'organiser et de suivre le déroulement des formations doctorales et de veiller à l'application de la réglementation en vigueur en la matière ;
- de participer à la promotion et à l'animation de la politique de recherche de l'école ;
- de suivre les activités de recherche des laboratoires et des unités de recherche avec les départements ;
- de mener toute action de valorisation des résultats de la recherche ;
- de collecter et de diffuser les informations sur les activités de recherche menées par l'école ;
- d'assurer le suivi des programmes de formation, de perfectionnement et de recyclage des enseignants et de veiller à leur cohérence ;
- d'assurer le suivi du fonctionnement du conseil scientifique de l'école et de coordonner l'action des comités scientifiques de département ;
- d'initier des actions de promotion des échanges et de coopération avec d'autres établissements d'enseignement supérieur en matière d'enseignement et de recherche ;
- de répondre aux besoins des entreprises et des institutions nationales en matière de recherche scientifique et de développement technologique ;
- d'encourager le développement de l'innovation et de l'entrepreneuriat.


Le directeur adjoint chargé des systèmes d'information et de communication et des relations extérieures est chargé :



Internal quality assurance system for agriculture and biosystem engineering related HEI of Algeria (QUALS) 598176-EPP-1-2018-1-LT-EPPKA2-CBHE-JP



Funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union

	<h2>Procédure de recherche</h2>	<p>Document</p> <hr/> <p>Ver : finale- Date : 26/12/19</p>
-----------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------	-----------------------------------------------------------------------

- de concevoir et de réaliser les supports de communication (bulletin de l'école, sites web, ...) ;
- de garantir l'intégration des structures de base et des réseaux informatiques et de promouvoir le numérique ;
- de mettre en œuvre les mécanismes et les procédures permettant la collecte, le traitement et la diffusion de l'information dans l'école ;
- de publier toute information en relation avec l'école par les moyens des technologies de l'information et de la communication ;
- de garantir de la prestation de service par internet au profit de l'étudiant ;
- de tenir le fichier statistique de l'école ;
- de mettre à la disposition des étudiants toute information pouvant les aider dans le choix de leur orientation ;
- d'initier les actions de promotion des échanges et de coopération avec les autres établissements d'enseignement supérieur ;
- d'encourager l'accompagnement des étudiants dans les cursus professionnels ;
- de promouvoir les relations de l'école avec son environnement socio-économique et d'initier des programmes de partenariat ;
- d'assurer le suivi et l'organisation des manifestations scientifiques (colloques, séminaires, etc...).

Le directeur de la bibliothèque est chargé de :


- de proposer les programmes d'acquisition d'ouvrages et de documentation universitaires ;
- de gérer la documentation dans le domaine de spécialisation de l'école ;
- de tenir le fichier des thèses et mémoires de deuxième et troisième cycles ;
- d'organiser le fonds documentaire de la bibliothèque par l'utilisation des méthodes adéquates de traitement et de classement et de tenir à jour son inventaire ;



Internal quality assurance system for agriculture and biosystem engineering related HEI of Algeria (QUALS) 598176-EPP-1-2018-1-LT-EPPKA2-CBHE-JP



Funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union

	<h2>Procédure de recherche</h2>	<p>Document</p> <hr/> <p>Ver : finale- Date : 26/12/19</p>
-----------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------	-----------------------------------------------------------------------

- de mettre en place les conditions appropriées d'utilisation du fonds documentaire par les étudiants et les enseignants et de les assister dans la recherche bibliographique.

Le chef de département est chargé de :

- de veiller au bon fonctionnement pédagogique et administratif du département ;
- de mettre à la disposition des enseignants et des étudiants, les outils didactiques nécessaires à la formation ;
- de planifier et de coordonner les activités du département, notamment en tenant des réunions pédagogiques régulières ;
- d'assurer le suivi et l'évaluation pédagogique des enseignements ;
- de veiller à l'assiduité des étudiants et au bon déroulement des enseignements.

Le directeur du laboratoire de recherche est chargé :

- d'assurer la direction scientifique du laboratoire de recherche ;
- d'élaborer les états prévisionnels des recettes et des dépenses du laboratoire ;
- de fixer la destination des crédits consacrés au laboratoire de recherche ;
- de soumettre, périodiquement, les programmes et les bilans d'activité du laboratoire de recherche à l'examen des organes d'évaluation de l'établissement de rattachement.
- Il est responsable du bon fonctionnement du laboratoire de recherche et exerce l'autorité hiérarchique sur l'ensemble des personnels de recherche et de soutien, affectés au laboratoire.

Le conseil de laboratoire est chargé, notamment :


- d'élaborer et d'adopter son règlement intérieur, sur la base d'un règlement intérieur-type défini par arrêté du ministre chargé de la recherche scientifique ;
- de contribuer à l'élaboration des programmes de recherche dans le domaine de ses activités ;
- d'évaluer, périodiquement, les activités de recherche ;
- d'examiner et d'approuver le bilan des activités de recherche et de gestion ;



Internal quality assurance system for agriculture and biosystem engineering related HEI of Algeria (QUALS) 598176-EPP-1-2018-1-LT-EPPKA2-CBHE-JP



Funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union

	<h2>Procédure de recherche</h2>	<p>Document</p> <hr/> <p>Ver : finale- Date : 26/12/19</p>
-----------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------	-----------------------------------------------------------------------

- d'adopter les états prévisionnels des recettes et des dépenses présentés par le directeur du laboratoire de recherche ;
- de veiller à l'utilisation rationnelle des moyens humains, matériels et financiers.

Le responsable de l'équipe de recherche est chargé :

- De la direction scientifique et la gestion des moyens affectés à l'équipe,
- De rédiger le rapport annuel sur les activités de recherche de son équipe,
- D'engager et de réaliser des contrats et des conventions pour la réalisation des travaux de recherche, par délégation du directeur de l'école.

Chef de projet(s) est chargé :

- De coordonner toutes les actions de besoin dans le cadre de la poursuite des objectifs de son Projet
- De la direction scientifique et la gestion des moyens affectés au projet,
- De rédiger le rapport annuel sur les activités de recherche du projet,

La cellule pédagogique est chargée :

- d'assurer le suivi de la formation des enseignants nouvellement recrutés ;
- de valider et approuver la formation des enseignants nouvellement recrutés ;
- d'assurer la formation continue des enseignants ;
- de valider les formations continues des enseignants ;
- d'assurer l'évaluation et la révision des enseignements ;
- de valider et approuver les révisions des enseignements.

5. Description


Description de la procédure : C'est le document du système de management et qualité de l'école définissant les procédures de management d'un processus donné.



Internal quality assurance system for agriculture and biosystem engineering related HEI of Algeria (QUALS) 598176-EPP-1-2018-1-LT-EPPKA2-CBHE-JP



Funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union

	<h2>Procédure de recherche</h2>	<p>Document</p> <hr/> <p>Ver : finale- Date : 26/12/19</p>
-----------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------	-----------------------------------------------------------------------

Le mode de fonctionnement du domaine «RECHERCHE» est décrit selon l'organisation des items présentés par le référentiel national de l'assurance qualité. Il indique le type d'action, sa description, les structures qui en sont responsables, les documents et preuves en rapport (voir tableau 1).

5.1 Organisation, structuration et développement de la recherche à l'école

5.1.1 Définition des priorités de recherche et mise en œuvre des moyens adaptés.

Les axes de recherche sont classés par ordre de priorité pour le développement de l'école et du secteur socio-économique dans le domaine de la recherche et du développement des différents secteurs ministériels concernés et le développement des domaines du biotechnologie (Loi d'orientation sur la recherche scientifique et développement technologique article 7. Loi 15-21). En vue d'atteindre ces objectifs, école participe à des projets de recherches multidisciplinaires nationaux et internationaux (liste des projets internationaux et nationaux). Elle entretient tant au niveau national qu'international des relations de coopération avec ses partenaires.

- Les activités permanentes d'enseignement et de recherche sont assurées par un personnel formé (procédure de gestion et de qualification du personnel s'inspirant du JO. N° 23 du 04/05/2008 décret N°08-130 du 03/05/2008 portant statut particulier de l'enseignant chercheur.
- L'école dispose de laboratoires de recherche et autres infrastructures (serres, chambres de culture, halles technologiques locaux d'élevage, parcelles expérimentales, jardin botanique).

5.1.2 Structures de pilotage et de suivi de la recherche.


L'activité de pilotage et de suivi de la recherche à l'école est menée par les comités scientifiques des départements, le conseil des laboratoires de recherche et le conseil scientifique de l'école



Internal quality assurance system for agriculture and biosystem engineering related HEI of Algeria (QUALS) 598176-EPP-1-2018-1-LT-EPPKA2-CBHE-JP



Funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union

	<h2>Procédure de recherche</h2>	<p>Document</p> <hr/> <p>Ver : finale- Date : 26/12/19</p>
-----------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------	-----------------------------------------------------------------------

L'installation du comité de coordination des laboratoires de recherche et du conseil de laboratoires est faite conformément à la réglementation en vigueur (décret exécutif N°19-231 de 13/08/2019 fixant les modalités de création, organisation et fonctionnement des laboratoires de recherche, JO N° 51 du 21/08/2019).

Le suivi des activités de recherche menées à l'école est mis en œuvre à différents niveaux (l'équipe de recherche, LR, DAFDR et CSE) en permettant de mettre en évidence les points forts, et les points faibles qui nécessitent une attention particulière. Cette évaluation est basée sur les bilans périodiques au sein de chaque LR. Le suivi est également assuré par les A.TH de la DGRSDT.

-les sujets relatifs aux activités de recherche de l'ENSB sont traités régulièrement dans le cadre de la tenue des CS de l'école.

5.1.3 Evaluation interne des activités de recherche

-L'évaluation interne de la réflexion de recherche est réalisée par le CSE conformément au décret du J.O. 21 08 2019.

-Le site de l'école renseigne régulièrement sur les activités de recherche (projets, publications, ressources humaines, et toutes manifestations en rapport avec la recherche).

5.1.4 Organisation du programme de recherche


Les axes de recherche sont définis par les équipes de recherche et sont orientés en fonction des priorités encouragées au niveau national et international selon les besoins du secteur socioéconomique. Les chercheurs orientent leurs thèmes de recherche en fonction des besoins et des moyens dont ils disposent. Les éléments de réflexions et d'orientation en matière de recherche sont concertés et discutés par les LR (conseils de laboratoires), le CSD et le CSE de l'école.



Internal quality assurance system for agriculture and biosystem engineering related HEI of Algeria (QUALS) 598176-EPP-1-2018-1-LT-EPPKA2-CBHE-JP



Funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union

	<h2>Procédure de recherche</h2>	<p>Document</p> <hr/> <p>Ver : finale- Date : 26/12/19</p>
-----------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------	-----------------------------------------------------------------------

-Les programmes de recherche sont appuyés tant sur le plan scientifique, technique que financier par des services spécifiques (DAFDR, bibliothèques, RELEX et service budget de l'école).

- Les moyens de recherche disponibles à l'école sont mobilisés et mutualisés au profit des laboratoires de recherche, tel que recommandé par la direction de l'école

5.1.5 Développement d'une recherche qui répond aux besoins de son environnement

-Les projets de recherche menés sont adaptés aux besoins locaux et établis en collaboration avec les partenaires socio-économiques pour répondre aux besoins, nationaux ou régionaux (voir conventions nationales de partenariat).

-Les mécanismes pour mesurer l'impact de la recherche scientifique et technologique sur son environnement se traduisent par des regroupements entre chercheurs et les opérateurs socio-économiques et le déroulement de manifestations scientifiques et techniques (ateliers, séminaires, colloques, etc.).

5.1.6 Accompagnement et motivation des chercheurs par l'école

Les chercheurs participent aux manifestations scientifiques tant au niveau national qu'international.

- Les chercheurs bénéficient de congés scientifiques pour la réalisation, la finalisation de leurs travaux de recherche ainsi que la présentation de leurs résultats.

- Les enseignants/chercheurs inscrits dans des projets de recherche perçoivent une prime (Décret 01-295 du 01/10/2001).

- L'école accompagne ses chercheurs dans la protection de leurs brevets conformément aux directives de l'INAPI.


5.1.7 Politique de formation à la recherche et par la recherche



Internal quality assurance system for agriculture and biosystem engineering related HEI of Algeria (QUALS) 598176-EPP-1-2018-1-LT-EPPKA2-CBHE-JP



Funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union

	<h2>Procédure de recherche</h2>	<p>Document</p> <hr/> <p>Ver : finale- Date : 26/12/19</p>
-----------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------	-----------------------------------------------------------------------

-La législation nationale ne permet pas l'intégration des étudiants de 2^{ème} cycle dans les équipes de recherche.

- Les étudiants de 3^{ème} cycle sont systématiquement intégrés dans les équipes de recherche (liste des doctorants impliqués dans les équipes de recherche des LR). (Décret exécutif 98-254 du 17/08/1998 du JO. N° 60 du 19/08/1998 et l'arrêté 547 du 02 06 2016 fixant les modalités d'organisation de la formation 3eme cycle)

- Un plan de formation relatif aux stages et congés scientifiques est validé par l'école (CA, CSE) au profit des doctorants et des chercheurs.

5.1.8 Ressources documentaires nécessaires à la recherche

-L'ENSA dispose d'un fond documentaire important régulièrement enrichi (la liste des acquisitions de documents depuis 2012 est disponible sur le site de l'école).

L'ensemble des ressources documentaires de l'école est catalogué et accessible via les Logiciels DSPACE et le système SNDL

5.1.9 La fonction de veille sur les évolutions méthodologiques, scientifiques et technologiques

L'activité de veille n'est assurée que par l'acquisition régulière des revues scientifiques portant sur des données innovantes en matière d'approches et de méthodologies scientifiques et technologiques. La formation et la participation des chercheurs aux manifestations scientifiques renforcent cette activité. L'inscription des chercheurs dans les réseaux sociaux professionnels, revues scientifiques et bases des données assure une veille technologique et scientifique régulière.

5.2 Modalités de partenariat entre l'institution et les différents partenaires scientifiques


5.2.1 Mutualisation des activités de recherche



Internal quality assurance system for agriculture and biosystem engineering related HEI of Algeria (QUALS) 598176-EPP-1-2018-1-LT-EPPKA2-CBHE-JP



Funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union

	<h2>Procédure de recherche</h2>	<p>Document</p> <hr/> <p>Ver : finale- Date : 26/12/19</p>
-----------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------	-----------------------------------------------------------------------

-Les travaux de recherche sont réalisés par des équipes pluridisciplinaires de recherche appartenant à l'école ou bien en collaboration avec d'autres universités ou instituts de recherche nationaux ou internationaux (notes du DIR et DGRSDT).

-Ces travaux sont régulièrement diffusés et disséminés à travers des manifestations scientifiques. La traçabilité de l'ensemble des événements est assurée via le site de l'école.

5.2.2 Stratégie de partenariats en matière de recherche aux niveaux régional et national.

Les partenaires sont identifiés en fonction des problématiques nationales et des programmes de recherche élaborés. L'école entretient en ce sens des relations de travail à l'échelle nationale via plusieurs types de projets de recherche (liste des projets nationaux).

A ce titre l'école assure la mobilité des chercheurs au niveau national. Plusieurs chercheurs participent à des activités en dehors de l'ENSA (expertise, jury de thèse, etc.).

5.2.3 Conventions et des projets de recherche en coopération avec des institutions internationales

L'école entretient une activité de recherche en relation avec le partenaire international à travers des conventions et des projets de recherche opérationnels.

Dans le cadre des projets de coopération, l'école assure la mobilité à l'international des chercheurs impliqués dans les programmes de recherche pour des séjours de formation et/ou de manifestations scientifiques (bilan de mobilité).

Plusieurs travaux de thèses sont menés en partenariat avec des institutions internationales d'enseignement, de recherche et de développement.


Dans le cadre des activités de recherche, l'école accueille divers partenaires d'institutions étrangères. Leurs interventions s'inscrivent dans le cadre d'activités d'enseignement et de recherche.



Internal quality assurance system for agriculture and biosystem engineering related HEI of Algeria (QUALS) 598176-EPP-1-2018-1-LT-EPPKA2-CBHE-JP



Funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union

	<h2>Procédure de recherche</h2>	<p>Document</p> <hr/> <p>Ver : finale- Date : 26/12/19</p>
-----------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------	-----------------------------------------------------------------------

5.2.4 Politique de communication et de diffusion de la production scientifique.

L'école diffuse de façon régulière et systématique les publications des chercheurs dans les revues nationales et internationales sur le site web de l'école.

Elle organise et participe à des manifestations scientifiques nationales et internationales.

5.3 Valorisation de la recherche

5.3.1 Politique de valorisation et de transfert des résultats de recherche.

-Les programmes de 1^{ère} année second cycle de l'école (ex 3^{ème} année) sont mis à jour en prenant en considération les résultats de recherche et les besoins du secteur économique utilisateur.

-Conformément à des conventions établies, l'école ENSA assure des formations spécialisées au profit des entreprises nationales et les partenaires du secteur agricole.

5.3.2 Contribution au développement de la propriété intellectuelle

L'école possède d'un chapitre budgétaire dédié au financement des brevets.

5.3.3 Création et l'incubation d'entreprises en lien avec la recherche

L'école met à la disposition de ses étudiants et chercheurs un dispositif d'incitation à l'entrepreneuriat à travers d'une part, les programmes de formation (module enseigné d'entrepreneuriat) et d'autre part, la mise en place des structures FIE (pré-incubateurs). La gestion et la mise en œuvre des programmes et l'accompagnement des étudiants sont assurés par les enseignants-chercheurs de l'école et des intervenants du secteur socio-économique. Un tutorat est mis en place pour encadrer les porteurs de projets.


5.3.4 Diffusion de la culture scientifique



Internal quality assurance system for agriculture and biosystem engineering related HEI of Algeria (QUALS) 598176-EPP-1-2018-1-LT-EPPKA2-CBHE-JP



Funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union

	<h2>Procédure de recherche</h2>	<p>Document</p> <hr/> <p>Ver : finale- Date : 26/12/19</p>
-----------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------	-----------------------------------------------------------------------

L'école s'ouvre au public par l'organisation régulière de diverses manifestations : journées portes ouvertes aux futurs bacheliers, salons et journées thématiques et de sensibilisation, etc. De plus, l'école participe à de nombreuses manifestations et salons (salons de l'agriculture, séminaires en milieu universitaire et professionnel).

ANNEXES

Annexe 1

Description de la procédure

Champ : R1 - Organisation, la structuration et le développement de la recherche


Code	Critère	Description des procédures	Responsable(s)	Résultats/Preuves
<i>Réf. R11 : Définition des priorités de recherche et mise en œuvre des moyens adaptés</i>				
R111	Classement par ordre de priorité des axes de	-Définition des axes de recherche par les équipes de recherche selon la stratégie	DGRSDT ou CNR. CSE CSD	-Lois d'orientation quinquennale de la recherche scientifique et du



Internal quality assurance system for agriculture and biosystem engineering related HEI of Algeria (QUALS) 598176-EPP-1-2018-1-LT-EPPKA2-CBHE-JP



Funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union

	<h2>Procédure de recherche</h2>	<p>Document</p> <hr/> <p>Ver : finale- Date : 26/12/19</p>
-----------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------	-----------------------------------------------------------------------


	recherche pour le développement de l'institution.	<p>nationale définie par les hautes instances.</p> <ul style="list-style-type: none"> -Insertion des Axes de recherche de l'établissement dans la stratégie nationale. - Validation des axes de recherche par le(s) conseil(s) de laboratoire(s), CSD et CSE. - Validation des projets de recherche qui sont en adéquation avec les priorités de l'institution. 	<p>CL DAFDR</p>	<p>développement technologique.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Correspondances en relation avec les priorités de la recherche. - PV des CSE, CSD et CL. - Bilans des laboratoires. - Bilan de la DAFDR -Canevas des projets - Listing des projets nationaux et internationaux.
R112	La mise en œuvre des ressources pour les priorités de la recherche.	<ul style="list-style-type: none"> -Disposition adéquate de moyens humain, financier et matériel. - Mise en conformité du personnel et des infrastructures selon la réglementation en vigueur. 	<p>DAFDR DLR SG</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Plan de Gestion de Ressources Humaines - Allocations Budgétaires des écoles et des laboratoires de recherche. - Budgets des projets de recherche nationaux et internationaux - Pv de ventilation du budget des LR. - Registre Inventaire des infrastructures et équipements. -
<i>Réf.R12 : Structures de pilotage et du suivi de la recherche</i>				
R121	L'institution a mis en place des structures de	<ul style="list-style-type: none"> - Installation des Conseils de laboratoire, des CSD et CSE conformément à la réglementation. . 	<p>DIR CSD CSE CL</p>	<p>-Décret fixant les modalités de création, d'organisation et de</p>



Internal quality assurance system for agriculture and biosystem engineering related HEI of Algeria (QUALS) 598176-EPP-1-2018-1-LT-EPPKA2-CBHE-JP



Funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union

	<h2>Procédure de recherche</h2>	<p>Document</p> <hr/> <p>Ver : finale- Date : 26/12/19</p>
-----------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------	-----------------------------------------------------------------------


	<p>pilotage qui garantissent le bon fonctionnement et le suivi des activités de recherche.</p>	<p>- Pilotage et suivi régulier des activités des équipes de recherche par les instances habilitées de l'institution (Laboratoires, DAFDR...)</p> <p>- Audite externe des LR par les agences thématiques du MESRS</p>	<p>DAFDR LR ATH</p>	<p>fonctionnement des laboratoires de recherche (19-231 du 13 aout 2019).</p> <p>-Canevas -Bilans des laboratoires de recherche</p> <p>-PV de réunions, rapports de recherche et bilans de recherche.</p> <p>-Résultats d'expertise des LR par les ATH..</p>
<p><i>Réf.R13 : Evaluation interne des activités de recherche</i></p>				
<p>R 131</p>	<p>L'institution a mis en place un système d'évaluation interne de ses activités de recherche.</p>	<p>-Mise en place d'un système d'évaluation interne des activités de recherche à différents niveaux (l'équipe de recherche, LR, CFD, DAFD et CSE),sur la base des bilans périodiques.</p> <p>-L'institution prend en compte les résultats d'évaluation et élabore un plan d'action interne d'amélioration</p>	<p>Equipe de recherche CL CSE CSD CFD DIR</p>	<p>JO décret 19-231 du 13.08. 2019</p> <p>PVs CSE PV CL</p> <p>Canavas/Bilans périodiques de recherche</p>
<p>R 132</p>	<p>Evolution de la recherche au niveau des Laboratoires</p>	<p>- Prospection des champs de recherche selon les tendances d'actualité.</p> <p>- Innovation dans les thèmes et méthodologies de la recherche.</p>	<p>LR</p>	<p>-Listing des thèmes et projets de recherche</p> <p>canevas de projets de recherche</p> <p>Bilan des résultats des activités de recherche.</p>



Internal quality assurance system for agriculture and biosystem engineering related HEI of Algeria (QUALS) 598176-EPP-1-2018-1-LT-EPPKA2-CBHE-JP



Funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union

	<h2>Procédure de recherche</h2>	<p>Document</p> <hr/> <p>Ver : finale- Date : 26/12/19</p>
-----------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------	-----------------------------------------------------------------------


R 133	Débat sur l'évolution de la recherche au niveau des laboratoires	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de réunions réflexives des conseils de laboratoire. - Organisation périodique de journées d'études, workshop, séminaires, journées doctorales, etc. 	CL CFD	<ul style="list-style-type: none"> - Planning des rencontres scientifiques. - Restitution des rencontres scientifiques. -PV des réunions
<i>Réf R14 : Organisation du programme de recherche.</i>				
R 141	L'organisation mise en place répond aux priorités définies	- Présentation et validation des thèmes de recherches conformément aux priorités prédéfinies.	CL, CSD, CSE	-PV de réunions de CL, CSD, CSE
R 142	Les entités de recherche s'appuient sur des services de soutien communs aux plans scientifique, technique et financier.	<ul style="list-style-type: none"> -Les structures de soutien sont disponibles et opérationnelles. - Mutualisation et mobilisation des ressources. 	DIR SG DAFDR LR	-PV des conseils de direction et correspondances diverses.
<i>Réf R15 : Développement d'une recherche qui répond aux besoins de son environnement.</i>				
R 151	L'institution inscrit des projets de recherche adaptés aux besoins locaux.	- Soumission des projets de recherche en partenariat avec le secteur socio-économiques pour répondre aux besoins locaux,.	LR DAFDR RELEX	<ul style="list-style-type: none"> -Conventions avec les opérateurs socio-économiques locaux. - Canevas de création des équipes mixtes
R 152	L'institution développe des mécanismes pour	- -Organisation périodique de journées d'études, workshop, séminaires, etc. impliquant les acteurs socio-économiques.	RELEX DiR DAFDR	<ul style="list-style-type: none"> - Planning des rencontres scientifiques. - Restitution des rencontres scientifiques.



Internal quality assurance system for agriculture and biosystem engineering related HEI of Algeria (QUALS) 598176-EPP-1-2018-1-LT-EPPKA2-CBHE-JP



Funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

	<h2>Procédure de recherche</h2>	<p>Document</p> <hr/> <p>Ver : finale- Date : 26/12/19</p>
-----------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------	-----------------------------------------------------------------------

	mesurer l'impact de la recherche scientifique et technologique sur son environnement	-Conventions avec les acteurs socio-économiques.	Partenaires socio-économiques	- Bilan des conventions.
--	--------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------	-------------------------------	--------------------------

Réf R16 : Accompagnement et motivation des chercheurs

R 161	La mise à disposition des conditions et ressources nécessaires à la recherche	-Allocation de ressources financières et matérielles pour la réalisation des activités de recherche.	- DAFDR - CSE - CSD -SG	- Plan de formation - Ventilation du budget des EES nationales. - Financements alternatifs étrangers.
R 162	Motivation des chercheurs par la valorisation de leurs travaux	Prise en charge des frais de participation des enseignants-chercheurs lors des manifestations scientifiques. - Rétribution des enseignants-chercheurs à travers les programmes de recherches nationaux.	RELEX Enseignants-chercheurs DAFDR DIR LR CSD CSE	- PV CSD/CSE -Rapports de missions. - Décision de participation à des manifestations scientifiques. - Décisions d'allocation de recherche.
R 163	Le soutien à l'innovation	- Accompagnement des enseignants-chercheurs dans la protection de leurs brevets conformément aux directives de l'INAPI	DAFDR SG	- Chapitre financier relatif à l'innovation (Brevets)

Réf R17 : Politique de formation à la recherche et par la recherche

R 171	Mise en place d'une politique de formation à la recherche.	- Intégration systématique des doctorants dans les équipes de recherche. - Initiation des étudiants de 2 ^{ème} cycle à la recherche au niveau des laboratoires dans le cadre de la réalisation des mémoires de Master.	DAFDR LR RELEX	décret exécutif 98-254 du 17/08/1998 Liste des équipes de Recherche Canevas-Bilan annuel du LR Plan de formation annuel
-------	------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------


Réf R18 : Ressources documentaires nécessaires à la recherche



Internal quality assurance system for agriculture and biosystem engineering related HEI of Algeria (QUALS) 598176-EPP-1-2018-1-LT-EPPKA2-CBHE-JP



Funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union

	<h2>Procédure de recherche</h2>	<p>Document</p> <hr/> <p>Ver : finale- Date : 26/12/19</p>
-----------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------	-----------------------------------------------------------------------

R 181	Le fond documentaire répond aux besoins des chercheurs.	-Appel périodique à propositions d'ouvrages pour des nouvelles acquisitions dans le cadre de la veille pour l'enrichissement régulier du fond documentaire de l'EES.	Bibliothèque LR	-Catalogue des bibliothèques des EES.
R 182	La mise en place des TICs facilitant l'accès aux ressources documentaires	- Mise à disposition d'accès utilisateur au SNDL. - Mise en place d'un dispositif de consultation en ligne du fond documentaire numérisé propre à l'EES. - Utilisation des systèmes d'identification numérique par les EES et des enseignants-chercheurs	Bibliothèque. CSR	-Site web EES - Intranet -Site web bibliothèque
<i>Réf R19 : La fonction de veille sur les évolutions méthodologiques, scientifiques et technologiques</i>				
R 191	La structure (ou l'observatoire) de veille technologique et scientifique est opérationnelle.	- Utilisation des réseaux sociaux professionnels et de recherche par les EES et les enseignants-chercheurs. - Favoriser la présence des EES au salons technologiques/scientifiques/professionnels/académiques	RELEX DAFDR Enseignants-chercheurs	- Rapport de recommandation de la cellule de veille.

Champ : R2 - Modalités de partenariat entre l'institution et les différents partenaires scientifiques


Code	Critère	Description des procédures	Responsables	Résultats/preuves
<i>Réf R21 : Mutualisation en interne des activités de recherche</i>				
R211	L'institution possède des équipes pluridisciplinaires.	-Constitution d'équipes pluridisciplinaires. - Réalisation des travaux de recherche par des équipes pluridisciplinaires internes.	LR DAFDR RELEX	-Profil des équipes de recherches et des membres. -Canevas des projets de recherche. -Publications scientifiques Bilans de recherche
R212	L'institution organise régulièrement des activités	- Mise en place de pages WEB dédiées aux projets de recherches.	LR DAFDR RELEX CSR	- Site WEB de l'EES. - Planning des manifestations. - PV des conseils des laboratoires.



Internal quality assurance system for agriculture and biosystem engineering related HEI of Algeria (QUALS) 598176-EPP-1-2018-1-LT-EPPKA2-CBHE-JP



Funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union

	<h2>Procédure de recherche</h2>	<p>Document</p> <hr/> <p>Ver : finale- Date : 26/12/19</p>
-----------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------	-----------------------------------------------------------------------


	de diffusion et de dissémination des travaux de recherche.	<ul style="list-style-type: none"> - Diffusion en ligne des bilans intermédiaires et finaux des projets de recherches. - Diffusion en ligne des résultats de recherche : Publications/ communications. - Organisation périodique de journées d'études, workshop, séminaires, etc. 		
<p><i>Réf R22 : Stratégie de partenariats en matière de recherche aux niveaux régional et national.</i></p>				
R221	L'institution identifie les partenaires potentiels et leurs problématiques.	<ul style="list-style-type: none"> - Prospection des partenaires potentiels au niveau régional et national et identification de leurs problématiques. - Elaboration de convention cadre avec les partenaires potentiels. 	Dir DAFDR RELEX	<ul style="list-style-type: none"> - Annuaire actualisé des partenaires potentiels. - Liste des problématiques locales et régionales susceptibles de faire l'objet de partenariats de recherche. - Bilan des conventions cadres.
R222	L'institution assure la mobilité des chercheurs au niveau national.	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration de convention cadre avec les partenaires nationaux. - Allocation de moyens financiers et matériels facilitant la mobilité nationale. 	Dir SG RELEX	-Ordres de mission Conventions nationales
<p><i>Réf R23 : Conventions et projets de recherche en coopération avec des institutions internationales</i></p>				
R231	L'institution possède des conventions et des projets de recherche en coopération avec des institutions internationales.	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration de convention cadre avec les partenaires internationaux. - Allocation de moyens financiers et matériels facilitant la mobilité internationale. 	Dir SG RELEX LR	<ul style="list-style-type: none"> -Liste des Conventions internationales opérationnelles. -Liste des chercheurs impliqués dans les projets internationaux.



Internal quality assurance system for agriculture and biosystem engineering related HEI of Algeria (QUALS) 598176-EPP-1-2018-1-LT-EPPKA2-CBHE-JP



Funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union

	<h2>Procédure de recherche</h2>	<p>Document</p> <hr/> <p>Ver : finale- Date : 26/12/19</p>
-----------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------	-----------------------------------------------------------------------

R232	L'institution assure la mobilité des chercheurs à l'international.	Allocation des moyens pour la mobilité à l'international des chercheurs impliqués dans les programmes de recherche.	CSD RELEX CSE	- Plans de formation - Pv du CSE et CSD - Bilans détaillés des mobilités et échanges réalisés.
R233	Les chercheurs co-encadrent des thèses avec leurs homologues étrangers	Réalisation de thèses en collaboration avec des institutions internationales d'enseignement, de recherche et de développement	DAFDR RELEX CSE	- Nombre de thèses en co-encadrement. - Conventions. - PV CSE - PV de soutenance
R234	L'institution accueille des chercheurs étrangers	Accueil de divers partenaires d'institutions étrangères dans le cadre d'activités d'enseignement, de formation et de recherche	RELEX DAFDR	- Liste des chercheurs étrangers accueillis par l'EES.
<i>Réf R24 : Politique de communication et de diffusion de la production scientifique</i>				
R241	L'institution publie les résultats des travaux de sa recherche.	Diffusion en ligne des résultats de recherche : Publications/communications.	Webmaster CSR	-Site web -Bulletin d'information de l'EES.
R242	L'institution organise et participe à des manifestations scientifiques.	Organisation et participation à des manifestations scientifiques nationales et internationales	DAFDR RELEX LR CSR	-Site web de l'EES -Statistiques de communications et manifestations scientifiques.
R243	L'institution dispose d'un site web répondant aux normes et standards.	Visibilité et accès à l'information à travers les Sites web des EES répondant à une charte graphique, évolutif et régulièrement mis à jour.	CSR	-Site web de l'école

Champ : R3 - La valorisation de la recherche


Code	Critère	Description des procédures	Responsable	Résultats/Preuves
------	---------	----------------------------	-------------	-------------------



Internal quality assurance system for agriculture and biosystem engineering related HEI of Algeria (QUALS) 598176-EPP-1-2018-1-LT-EPPKA2-CBHE-JP



Funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union

	<h2>Procédure de recherche</h2>	<p>Document</p> <hr/> <p>Ver : finale- Date : 26/12/19</p>
-----------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------	-----------------------------------------------------------------------


<i>Ref R31 : Politique de valorisation et de transfert des résultats de recherche</i>				
R311	L'institution intègre les résultats de la recherche dans la formation initiale	Mise à jour des programmes de formation tenant compte des résultats de la recherche appliquée	Enseignants-chercheurs DAEDFC Commission de révision des programmes CP	- PV de réunions - Programmes et contenus révisés.
R312	L'institution organise des formations spécialisées intégrant les résultats de la recherche au profit des secteurs utilisateurs.	Dispense à la demande des partenaires des formations spécialisées au profit des partenaires du secteur demandeur.	DAFDR RELEX Dir	- Conventions - Programmes de formation continue et de PGS (Spécialisée) - Nombre d'Attestations et diplômes délivrés aux candidats formés.
<i>Ref R32 : Contribution au développement de la propriété intellectuelle</i>				
R321	L'institution possède un dispositif d'incitation à la production de brevets.	Disposition d'un chapitre budgétaire dédié à ce sujet mais sans réelle incitation à la production de brevets.	DIR DAFDR LR	- Le dispositif de brevetage - Nombre de brevets à l'école.
<i>Ref R33 : Création et l'incubation d'entreprises en lien avec la recherche</i>				
R331	L'institution met à la disposition de ses étudiants et chercheurs un dispositif d'incitation à	Mise en place de : - Programmes de formation (module enseigné d'entrepreneuriat)	DAEDFC RELEX Structure FIE	- Programme entrepreneuriat - Bilan annuel de la Cellule FIE, INDJAZ



Internal quality assurance system for agriculture and biosystem engineering related HEI of Algeria (QUALS) 598176-EPP-1-2018-1-LT-EPPKA2-CBHE-JP



Funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union

	<h2>Procédure de recherche</h2>	<p>Document</p> <hr/> <p>Ver : finale- Date : 26/12/19</p>
-----------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------	-----------------------------------------------------------------------


	l'entrepreneuriat.	<p>-Une structure FIE et (pré-incubateur company Programm INDJAZ EL DJAZAÏR .</p> <p>-Un tutorat pour encadrer les porteurs de projets.</p>		
<i>Réf R34 : Diffusion de la culture scientifique</i>				
R341	L'institution s'ouvre au public	<p>organisation régulière de diverses manifestations : journées portes ouvertes aux futurs bacheliers, salons et journées thématiques et de vulgarisation, etc.</p> <p>Participation des EES à de nombreuses manifestations et salons externes</p>	<p>Comité portes ouvertes RELEX DAFDR</p>	<p>-Décision de création du comité portes ouvertes -PVs de réunion -Liste des manifestations -site internet des EES (rubrique évènements).</p>



Internal quality assurance system for agriculture and biosystem engineering related HEI of Algeria (QUALS) 598176-EPP-1-2018-1-LT-EPPKA2-CBHE-JP



Funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union

	<h2>Procédure de recherche</h2>	<p>Document</p> <hr/> <p>Ver : finale- Date : 26/12/19</p>
-----------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------	-----------------------------------------------------------------------

Annexe 2 :

Liste des documents externes

DOCUMENTS	VERSION	LOCALISATION
Référentiel National de la CIAQUES	2016	Chef de service recherche Bureau du RAQ
J.O N° 51 (décret exécutif N° 19-231 -13 août 2019)	/	Chef de service recherche Bureau du RAQ
Décret exécutif n° 19-231 de 13/08/2019 fixant les modalités de création, organisation et fonctionnement des laboratoires de recherche, J.O.n° 51 du 21/08/2019).	/	Chef de service recherche Bureau du RAQ
Décret 01-295 du 01/10/2001	/	Chef de service recherche Bureau du RAQ
Loi d'orientation sur la recherche scientifique et développement technologique article 7. Loi 15-21)	/	Chef de service recherche Bureau du RAQ
J.O. n° 23 du 04/05/2008 décret n° 08-130 du 03/05/2008 portant statut particulier de l'enseignant chercheur	/	Chef de service recherche Bureau du RAQ

Liste des documents internes


Documents	Version	Localisation
-----------	---------	--------------



Internal quality assurance system for agriculture and biosystem engineering related HEI of Algeria (QUALS) 598176-EPP-1-2018-1-LT-EPPKA2-CBHE-JP



Funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union

	<h2>Procédure de recherche</h2>	Document <hr/> Ver : finale- Date : 26/12/19
-----------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------	-----------------------------------------------------------

Rapports (rapports semestriels d'activité de recherche,	En cours	DAFDR
Rapport d'auto-évaluation de l'école	1 ^{ère} version	DIR+RAQ
Rapport du projet d'établissement de l'école	Version en cours	DIR
Notes du DIR et DGRSDT	/	DIR
Plan de formation annuel	Annuelle	RELEX
Liste des conférenciers	Version en cours	RELEX

Annexe 3: Feuille des modifications

VERSION N°:	FEUILLE N°:
MODIFICATIONS:	
DATE:	SIGNATURE:
VERSION N°:	FEUILLE N°:

Annexe 4: Liste de distribution

N°ERO DE COPIE	DÉPARTEMENT	DATE	SIGNATURE	NOTES
01				
02				



Internal quality assurance system for agriculture and biosystem engineering related HEI of Algeria (QUALS) 598176-EPP-1-2018-1-LT-EPPKA2-CBHE-JP



Funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union